

Tableau récapitulatif : Colocation et chômage

Attention, ce tableau ne reprend pas toutes les exceptions et particularités !

Situation familiale : le chômeur vit avec...	... qui...	... a droit au chômage...	...au taux :
Son conjoint, cohabitant légal ou partenaire	N'a pas de revenus	oui	Cohabitant avec charge de famille
	A des revenus inférieurs aux plafonds légaux	oui	Cohabitant avec charge de famille
	A des revenus supérieurs aux plafonds légaux	oui	Cohabitant
Un ou plusieurs enfants (attention, particularités en fonction des allocations familiales touchées)	N'ont pas de revenus	oui	Cohabitant avec charge de famille
	Ont des revenus inférieurs aux plafonds légaux	oui	Cohabitant avec charge de famille
	Ont des revenus supérieurs aux plafonds légaux	oui	Cohabitant
Un ou plusieurs parents	N'ont pas de revenus	oui	Cohabitant avec charge de famille
	Ont des revenus (attention, particularités pour les pensions)	oui	Cohabitant
D'autres personnes	Partagent les dépenses ménagères	oui	Cohabitant
	Ne partagent pas les dépenses ménagères	oui	Isolé
Personne (vit seul), mais paie une pension alimentaire		oui	Cohabitant avec charge
Personne (vit seul)		oui	Isolé